

COMMUNIQUE DE PRESSE

18.01.23 : signature du contrat de bassin versant du lac du Bourget



Le bassin versant du lac du Bourget est engagé depuis plus de 20 ans dans une politique ambitieuse de gestion de l'eau et des milieux aquatiques et de prévention des inondations. Durant cette période, avec le soutien financier croisé de l'Agence de l'eau, du Département, de la Région et de l'Etat, le territoire a amélioré son environnement.

- Avec l'amélioration de l'assainissement des eaux usées domestiques et non domestiques, l'eau de nos rivières est de bien meilleure qualité.
- Avec une dizaine de kilomètres restaurée, les rivières ont plus d'espace pour la vie aquatique, moins d'obstacles à la migration des espèces et plus de diversité végétale et animale.
- Avec la restauration et la protection d'une centaine d'hectares de zones humides, le territoire garantit durablement tous les bénéfices de ces «poumons aquatiques», écrétant les crues et soutenant les débits d'étiage des rivières lors des sécheresses.
- Avec des kilomètres de réseaux construits pour connecter les réseaux entre eux et puiser prioritairement dans les ressources en eau pérennes comme les nappes phréatiques et lac, le territoire continue de sécuriser son approvisionnement en eau potable.

Toutes ces actions doivent être poursuivies pour atteindre le BON ETAT et faire face au changement climatique qui s'opère. Notre résilience passe par des investissements mais également par des changements de comportements qu'il nous faut promouvoir.

Pour répondre à ces enjeux, le CISALB vient d'élaborer un 4ème Contrat de bassin versant avec l'Agence de l'eau, pour une durée de 2 ans (2023 et 2024) et pour un montant de 20 millions d'euros. L'Agence de l'eau s'engage sur un montant d'aides maximum de 6,4 millions d'euros. Ce Contrat prévoit 11 millions d'euros de travaux pour restaurer 5,3 km de rivières et 15 ha de zones humides. Il flèche également plus de 5 millions d'euros sur la gestion de la ressource en eau.

**Ce contrat sera signé
le mercredi 18 janvier 2023 à 9h**
Salle « Mur de Jéricho » - Bâtiment de l'Horloge - Savoie Technolac
73370 Le Bourget du Lac

Il sera signé par :

- Laurent Roy, directeur général de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et
- Marie-Claire Barbier, présidente du CISALB
- François Ravier, préfet de la Savoie
- Philippe Gamen, président de Grand Chambéry
- Renaud Beretti, président de Grand Lac
- Michel Delmas, président du CEN Savoie

**Vous êtes convié(e) à la conférence de presse
qui suivra cette signature.**

Parmi les actions phares de ce contrat

La restauration écologique de la Leysse sur 2 800 m.

Les travaux consistent à sortir la Leysse de son espace inter-digues de 20 m pour lui offrir un lit plus large connecté avec des annexes humides. On cherche à recréer un lit à tresses avec une diversité d'écoulements, de hauteur d'eau et de granulométrie favorable à la faune invertébrée et piscicole. Le développement d'une végétation adaptée permettra de resserrer le lit d'étiage et de diminuer l'effet d'étalement et de réchauffement de la lame d'eau lors d'épisodes d'étiage sévère.

La restauration écologique du Nant Petchi sur 750 m.

Les travaux visent à « dépercher » le lit actuel, en remplaçant le canal rectiligne boisé actuel par un nouveau cours d'eau de 750 mètres, déplacé dans la plaine, avec un tracé méandrique et végétalisé.

La restauration écologique du Tillet sur 800 m.

L'objectif de ces travaux est d'augmenter le débit dans le Tillet en modifiant un ouvrage actuellement partiteur défavorable pour la rivière, de remettre à l'air libre un tronçon busé de 200 mètres et de restaurer une trame bleue et une trame verte.

La restauration écologique de la Deysse sur 1 000 m.

L'objectif est de restaurer les habitats, en créant des diversités physiques, par la variation des profils, et des diversités biologiques, par une gestion appropriée des boisements existants et un choix adapté de mesures de végétalisation.

La démarche « EAU Climat, on agit ! ».

Cette démarche emblématique, démarrée en juin 2022, a été adoptée par plus de 30 communes. L'objectif est de mettre en œuvre, à l'échelle communale, un plan d'actions visant à adapter les pratiques et les usages de l'eau, pour réduire la pression sur les milieux aquatiques. EAU Climat a plusieurs objectifs opérationnels clairs :

- Généraliser la récupération d'eaux pluviales pour les usages ne nécessitant pas de l'eau potable,
- Adapter les espaces verts, pour que l'objectif ne soit plus l'esthétique mais la sobriété en eau,
- Désimperméabiliser les surfaces bétonnées pour favoriser l'infiltration de la pluie et améliorer le bien-être,
- Amplifier les économies d'eau, en luttant contre les fuites dans nos établissements publics (écoles, équipements sportifs, cimetières, salle des fêtes),
- Modifier les fontaines publiques pour arrêter le gaspillage de l'eau.

Comité intercommunautaire pour
l'assainissement du lac du Bourget
42, rue du Pré Demaison - 73000
Chambéry
Tél : 04 79 70 64 64
info@cisalb.fr - www.cisalb.fr



Message envoyé par {{ contact.EMAIL }}
Vous recevez ce message car vous êtes inscrit sur la liste de
distribution

[Unsubscribe here](#)

